



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2010

L'association A.S.P.E.C.T s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 25 avril 2010 à 10h à la salle Kermarec au Conquet.

Etaient présents ou représentés 29 adhérents sur 57 à jour de leur cotisation ; le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités par le Président et vote
- Rapport et compte rendu financier, décharge du trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Discussion autour des actions à mener par notre association
- Questions diverses

M Le Maire, Xavier Jan ainsi que M Marcel Quellec retenus par d'autres activités, ne pourront pas être présents. M Jean-Luc Milin le remplacera ; M René Richard représentera l'opposition.

Rapport d'activités

Après avoir accueilli les participants et remercié les membres du Bureau, le président Philippe Gay fait le point des actions menées au cours de l'année écoulée.

Le Bureau s'est réuni régulièrement (il y a eu 6 réunions sur l'année) et a abordé les différents problèmes qui nous préoccupent

- **Sainte Barbe : devenir de l'hôtel ?**

Position de ASPECT : volonté et nécessité de proposer une modification du PLU pour repositionner l'hôtel en zone tourisme-hôtellerie (zone UTH) ; ASPECT souhaite que sa destination redevienne utile pour le Conquet, surtout en termes d'emplois.

Dans le cadre de l'enquête publique, ASPECT a déposé un texte pour exprimer son point de vue :

Rappeler l'historique du dossier Ste Barbe et donner notre avis favorable sur la modification du PLU (lecture du document)

Le Maire a répondu, de façon agressive, par un courrier adressé à Ph.Gay Président (lecture du document) entraînant 2 réponses : celle du Bureau rappelant ce qui a toujours été la position d'ASPECT et une réponse personnelle de Ph.Gay mis en cause dans le courrier.

Une délibération du 26/02/10, exécutoire au 12/04/10, entraîne donc la décision de modification du PLU qui réinscrit Ste Barbe dans une perspective d'activité touristique.

On peut dire que notre association a contribué à faire qu'il y ait une décision dans l'intérêt de la ville.

Intervention de R.Richard : il y a eu un vote unanime de l'ensemble de l'équipe municipale ; il s'agissait d'une course de vitesse, Modicom étant dans une situation juridico-administrative délicate et un tiers pouvant intervenir. Le combat a été difficile.

Ph.Gay : il s'agissait d'un combat contre un promoteur mais également un combat contre un maire et sa municipalité et beaucoup d'énergie a été dépensée depuis 2005. On a pu constater la difficulté que rencontre ASPECT à travailler avec la municipalité.

- **Propreté et hygiène**

Un courrier a été adressé à la Mairie en septembre 2009 signalant la saleté de la ville, les poubelles des particuliers restant sur la rue de façon permanente, la saleté du Quai Vauquois, l'affichage, l'hôtel Ste Barbe, l'école St Joseph (gravats devant le bâtiment et plastiques qui volent chez les voisins)

Réponse de la municipalité :

- o Concernant les poubelles, c'est de la négligence des propriétaires et cela relève du civisme
- o Concernant la propreté de la ville : 2 jeunes vont être embauchés cet été
- o Le quai Vauquois est du ressort de la CCI : un courrier lui sera adressé
- o Concernant l'affichage, la municipalité a frappé assez fort et beaucoup de panneaux ont été enlevés

Force est de constater que les échanges avec la municipalité restent stériles

- **Participation d'ASPECT à un travail sur l'historique de l'usine d'iode avec B.Blanc-Bornemann**

Dans le cadre des « entretiens Science et Ethique », sur le thème des énergies de la mer, un parcours a été réalisé avec les élèves de CM1 et CM2 des écoles du Conquet et de Lanildut (avec l'aide précieuse de J.P Clochon) ainsi qu'une visite de la maison de l'algue à Lanildut

- **Surélévation rue Guépratte**

ASPECT a été sollicité sur un problème de surélévation d'une maison type « cube » rue Guépratte : il y a un procès en cours : la question est posée de la marge de manœuvre d'un Maire car on a un PLU très pauvre

- **Agenda 21**

ASPECT n'a pas été sollicité.

Comme déjà mentionné, il est difficile pour ASPECT de se positionner et d'avoir une vraie relation avec la municipalité

Intervention de R.Richard : l'opposition a demandé la création d'une commission extra-municipale mais il n'y a pas d'avancement

Il y a effectivement un vrai scandale sur la propreté du Quai Vauquois et il faut intervenir au niveau de la CCI.

Le Président fait voter l'Assemblée qui unanimement approuve le rapport d'activités et les perspectives.

Présentation des comptes

J.Ruel, suite à la démission de C.Salaun présente les comptes. Il n'y a pas eu de dépenses particulières.

EXERCICE 2009			
DEPENSES		RECETTES	
Poste	36,61	Cotisations	880,00
Photocopies	27,60	Intérêts Livret	57,60
Imprimerie	55,80		
A.G.	28,36		
Cot. à l'UADL	20,00		
GANDI-Site	14,35		
Assurance	128,24		
TOTAUX	310,96		937,60
Bénéfice Année	626,64		
	937,64		937,64
AVOIRS AU 31/12/2009		Soldes FINANCIERS	
Avoirs 2008	3267,97	CAISSE	39,16
Résultat 2009	626,64	BANQUE	792,98
		LIVRET BLEU	3062,47
TOTAL	3894,61		3894,61

Notre « avoir » nous permettrait peut-être de prévoir une campagne de communication : affiches...
Décharge est donnée à la trésorière à l'unanimité.

Le montant de la cotisation reste inchangé
15 euros pour 1 personne
20 euros pour un couple

Renouvellement du Bureau

J.Ruel, L.Guillois sont sortants. Ils se représentent et sont élus à l'unanimité.
Il n'y a aucune nouvelle candidature : Le conseil d'administration compte actuellement 11 membres.

Il y a un problème de communication avec les adhérents : il y a peu d'échanges ; il faut s'améliorer
Les CR seront envoyés aux adhérents.

Il faut réfléchir à un questionnaire : Comment percevoir les impressions de chacun ?
Qu'est-ce que ASPECT, ce que cela représente ?
Quelles sont les activités ?

Perspectives de l'Association, Discussion

Plusieurs questions sont soulevées et quelques idées émises, par exemple : pointer « les erreurs municipales »
Historiques telles que :

l'Hôtel de Bretagn
L'Hôtel Sainte Barbe
Le Pen ar Bed
L'entrée du Conquet
La Pointe du renard
L'arrière de l'Eglise
Le hangar sur la place

- Devenir du hangar des héritiers Jourden sur la place Landeillo qui est en vente ; il y a un projet de restaurant mais avec quelle architecture ? Y aura-t-il un permis de construire ? et que dire de la proximité de la Zone de stockage des poubelles des commerçants et les urinoirs
- Devenir de la protection du port
- Foisonnement des panneaux d'affichage
- Devenir de la Pointe du Renard qui était lié à Ste Barbe : ASPECT reste attentif

ASPECT et patrimoine végétal : les fleurs d'ail, plante invasive, se multiplient. D'autre part, des espèces à protéger nous ont été signalées, entre autres une orchidée sauvage.

M. Jean-Luc Milin, représentant le Maire est accueilli par le Président qui lui propose de répondre aux questions de l'Assemblée.

Quelques échanges et mises au point entre J.L Milin et Ph.Gay :

ASPECT est vigilant sur la conservation d'un patrimoine spécifique : on sollicite de façon permanente les élus tout en respectant leur pouvoir. Il n'y a pas de revendication politique.

Le Conquet, pour nous, c'est une identité, une spécificité, un patrimoine, une culture.

Nous avons des contacts limités avec la municipalité, uniquement des relations par courrier : J.L Milin pense que se voir serait peut-être le signe d'une relation moins tendue : ASPECT prend acte.

Discussion et réponses aux questions soulevées :

Projet pour le Port ?

Le port donne une image détestable, polluante visuellement

R : la municipalité rencontre régulièrement la CCI

Il y a un projet de cabanon pour les poubelles, mais il y a un problème de place

Concernant la protection du port, le Conseil Général freine, surtout pour des raisons économiques

La passerelle du Croae qui n'est vraiment pas en bonne santé

R : cela fait partie des éléments identifiés du Conquet et l'on ne pourra pas faire n'importe quoi

Quelques questions restées sans réponses :

- La tête de St Jean
R : elle se trouve dans le sous-sol de la Mairie et sa remise en place est prévue
- Bâtiment de la rue Gueprat qui est en désaccord total avec le cadre
R : c'est du domaine privé, il y a eu 2 permis déposés et il y a un procès engagé par les voisins
- ZPPAUP ?
R : les ABF vont aider à mettre en place un cahier des charges et ASPECT y sera associé
On partira de l'ancien dossier ZPPAUP
Les ABF sont souvent consultés
- Dossier Magnen
ASPECT a été sollicité par des riverains inquiets et le fait que la municipalité fasse appel à ABF nous satisfait, c'est une avancée : cela devrait devenir systématique
- Projet de PLU ?
Il n'est pas adapté au Conquet : il n'y a aucun pouvoir pour intervenir sur les couleurs, le PLU actuel devrait classer les haies : il faudrait regarder le PLU actuel point par point ; il n'est pas du tout un outil au service d'un développement harmonieux de la cité
R : il n'y a pas obligation de révision ; il est incomplet mais il n'est pas si mauvais que ça
La ZPPAUP pourrait le rendre plus contraignant
- Agenda 21 pour lequel ASPECT n'a pas été sollicitée
R : un inventaire a été fait, et il y aura par la suite une réunion publique et une réunion de travail à laquelle ASPECT sera invitée
- Ecole St Joseph
La mairie devrait intervenir pour le nettoyage
R : il s'agit du domaine privé et la question est posée de savoir si le Maire a le pouvoir de faire enlever les gravats
- Problème de la zone portuaire
Intervention de R. Richard : il faut montrer à la CCI que derrière la Mairie, il y a des habitants, des associations comme ASPECT
Il faudrait déjà mettre en conformité aux normes européennes de la salubrité ; soit le cahier des charges a été mal fait ou alors on ne le surveille pas : il faut imposer à la CCI de respecter ses engagements ;
L'image de marque est déplorable, l'image même de la ville en est dégradée .
Il pourrait y avoir des commerces sur le port
- Projet de commerces sur la place ? (Vénec, Balcon, Notaire, hangar ..)
Quel regard aura la municipalité sur l'harmonie de cette place ?
ASPECT a par le passé été sollicité sur des projets : le dojo et le bâtiment Gervais par exemple qui s'intègre dans son environnement : il faudrait prendre l'habitude d'avoir des échanges ASPECT/Mairie
R : Il est possible d'envisager un rythme de rencontres

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance, et après avoir remercié les adhérents pour leur concours, invite les participants au pot de l'amitié.

Le Secrétaire



Michèle GENDROT

Le Président



Philippe GAY